



Procès-Verbal

Commission Régionale de Réforme et de Suivi des Championnats

Réunion du 7 Février 2022

Présents : A. Meyer, C. Raclet, P. Amaduble, P. Aubert, B. Courier, Y. Gaden, J. Malin et P. Pézairie (membres bureau CRS). A. Barbier, P. Berthaud, G. Bouat, C. Boulogne, C. Cheucle, M. Godignon, A. Marcotullio (membres de la commission), Y. Begon et P. Belissant (membres de la commission compétition).

Absents excusés : S. Dulac et J.M. Jastrzab

Ordre du jour de la réunion :

- 1) Mise en place critérium U13
- 2) Point sur les championnats
- 3) Organisation des tournées en district
- 4) Questions diverses

1) Mise en place critérium U13

Bonne préparation pour finaliser les poules avec une carte pour situer les clubs et ainsi limiter les déplacements lointains. Nous avons commencé par le Nord-ouest de notre ligue et ainsi défini les poules suivantes :

Poule A : AC SP Moulins, Montluçon Foot, R.C. Vichy et SCA Cusset (Allier), Roanne Foot 42 (Loire), Chatel Guyon, Source et Volcan et Clermont St Jacques (Puy de Dôme).

Poule B : Clermont Foot 63, Vallet de Veyre, Clermont Métropole (Puy de Dôme), US Sanforaine, FC Aurillac (Cantal), US Sucs et Lignon, Sauveteurs Brivois et Groupement Blavozy St Germain (Haute Loire).

Poule C : Monistrol (Haute Loire), Firminy FCO, O. Saint Etienne, Roche Saint Genest, ES Veauche (Loire), CASCOL, US Millery Vourles (Lyon et Rhône), Montélimar US (Drôme-Ardèche).

Poule D : O. Lyonnais, AS Saint Priest, DOMTAC (Lyon et Rhône), Andrézieux Bouthéon FC, AS Saint Etienne (Loire), O. Valence (Drôme-Ardèche), GF 38 (Isère), F. Bourg en Bresse Péronnas 01 (Ain).

Poule E : Sorbiers la Talaudière, Saint Paul/Jarez FC (Loire), Davézieux US, FC Montélimar (Drôme-Ardèche), MOS 3 R, US Reventin (Isère), Chassieu Décines FC, FC Lyon (Lyon et Rhône).

Poule F : Rhône Crussol Foot 07, O. Solaize Rhodia (Drôme-Ardèche), O.C Eybens, FC Echirolles, FC Bourgoin Jallieu (Isère), FC Annecy (Haute-Savoie Pays de Gex), FC Vaulx en Velin, US Majolaine Meyzieu (Lyon et Rhône).

Poule G : Bresse Tonic Foot, AS Misérieux Trévoux (Ain), FC Villefranche, Lyon Duchère (Lyon et Rhône), Aix FC (Savoie), Rumilly, US Annemasse Ambilly, Annecy le Vieux (Haute-Savoie Pays de Gex).

Poule H : Chambéry SF, Nivolet FC (Savoie), Thonon Evian Grand Genève FC, Cluses Scionzier (Haute- Savoie Pays de Gex), CS Lagnieu (Ain), ES Manival, Saint Martin d'Hères (Isère), Vénissieux FC (Lyon et Rhône).

2) Points sur les championnats

Préparation d'Arsène MEYER sur le texte et les amendements qui doivent être présentés à l'AG de la LAuRAFoot du 25 juin. Il le présentera prochainement à la commission CRS.

Problème pour une équipe qui descend de U16 pour retrouver dans le futur une place U16 car il faut que ce club retrouve les U16 R2 par l'intermédiaire d'une montée de U15 D1 District. On réfléchit à plusieurs solutions pour ces rares cas, notamment la grille sur les performances sportives des clubs qui avait été utilisée pour compléter les poules lors de la fusion des championnats.

3) Organisation des tournées en district

Arsène MEYER souhaite être accompagné lors de ces tournées par des membres de la commission CRS. Tour de table pour désigner les volontaires pour assister à ces réunions :

- Ain : P. Berthaud et J. Malin.
- Savoie : J. Malin
- Hte-Savoie Pays de Gex : J. Malin et A. Marcotullio.
- Lyon et Rhône : C. Raclet, A. Barbier et B. Courrier.
- Isère : C. Raclet, G. Bouat et P. Aubert.
- Drôme-Ardèche : P. Aubert, G. Bouat et J. Malin.
- Loire : C. Boulogne, C. Cheucle, P. Berthaud et P. Aubert.
- Puy de Dôme : P. Amaduble, Y. Begon et Y. Gaden.
- Cantal : Y. Gaden et Y. Begon
- Allier : M. Godignon.
- Hte Loire : C. Cheucle et P. Pézair.

Les dates de ces visites seront communiquées prochainement.

4) Questions diverses

Comme précisé par Arsène MEYER, la commission CRS a pour objectif de présenter des solutions au Conseil de Ligue. Elle n'est en aucun cas « décideur ».

La Loire par l'intermédiaire de T. Delolme concernant les montées district en ligue U20. Arsène MEYER lui a répondu, à partir de la saison 2023/2024, seuls les districts possédant un championnat U20 pourront monter. Les autres districts pourront faire une demande pour les équipes championne U18D1 (double montée préconisée par Joël MALIN). Mais ces équipes devront passer par un barrage avec les autres candidats à la montée (1/4, 1/2 et finale). Ces idées sont sous réserve d'accord du Conseil de Ligue (voir de l'AG).

Un championnat interdistricts géré par la Ligue pourrait être proposé.

Philippe A. nous rend compte de son championnat interdistricts U16. Les clubs ont joué le jeu et sont satisfaits de cette épreuve. Il souhaite une priorité pour le premier en vue d'un désistement pour le championnat U16.

Philippe A. envisage de proposer un championnat interdistricts U17 et U20 pour la prochaine saison.

Prochaine réunion : Lundi 21 mars 2022 à 14 heures au District Lyon et du Rhône.

Le Président,

Arsène MEYER